

**COMMUNE DE FEINGS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**21 MARS 2017**

L'an deux mil dix sept le 21 mars, le conseil municipal de la commune de FEINGS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Karine MICHOT, le Maire.

**PRESENTS:** Karine MICHOT, Yannick CONGRAS, Christophe BESNE, Marc REUILLON, Gilles SAGET-LETHIAS, Pascal JAULIN, Éric LEBERT, Nicole LOUVEAU, Jérôme MARCADET, Séverine BESCHON MARTY, Claude PASDELOUP, Leïla SALHI, Philippe TINGAULT

**ABSENTS EXCUSES :** Hervé BARON, Alexandra TINGAULT (a donné procuration à Marc REUILLON)

**Secrétaire de séance élue:** Séverine BESCHON MARTY

**En début de séance, madame la Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un nouveau point qui sera débattu. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :**

- **Les taux des taxes locales**

**TAUX DES TAXES LOCALES**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition des taxes locales, comme suit :

- \* Taxe habitation : 16,60 %
- \* Taxe foncier bâti : 24,33 %
- \* Taxe foncier non-bâti : 50,03 %

Ces taux n'ont pas subi d'augmentation depuis 2009.

Madame la Maire rappelle le travail de la Commission Communale des Impôts Directs qui examine tous les ans une liste de propriétés transmise par les services des impôts pour lesquelles il faut vérifier les critères d'évaluation de la taxation du foncier bâti et non bâti

**BUDGET COMMUNAL**

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016**

Les conseillers municipaux après s'être fait présenter tous les documents nécessaires, considèrent la régularité des opérations, statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire, statuent sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, statuent sur la comptabilité des valeurs inactives, déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par la trésorière visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Ils approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2016.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Le conseil municipal réunit sous la présidence de Yannick CONGRAS, délibère sur le compte administratif 2016 présenté par Karine MICHOT, maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, après le retrait du maire, le conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte du Compte Administratif 2016 se présentant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent reporté	91 428,56 €	€
Déficit reporté		- 84 553,83 €
Recettes de l'exercice	444 254,08 €	215 995,05 €
Dépenses de l'exercice	395 456,79 €	203 850,79 €
RESULTAT EXERCICE 2016	48 797,29 €	12 144,26 €
RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2016	- €	- 72 409,57 €
Solde Restes à réaliser	- €	+31 158,07 €
RESULTAT NET DE CLOTURE 2016	140 225,85 €	-41 251,50 €

- **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 140 225,85 € et un déficit cumulé d'investissement de – 41 251,50 € et constatant un solde positif des restes à réaliser en section d'investissement de + 31 158,07 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit:

- à titre obligatoire à l'article 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) 41 251,50 €
- le solde soit 98 974,35 € est reporté à l'article 002 en section de fonctionnement.

## **BUDGET ASSAINISSEMENT**

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016**

Les conseillers municipaux après s'être fait présenter tous les documents nécessaires, considèrent la régularité des opérations, statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire, statuent sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, statuent sur la comptabilité des valeurs inactives, déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par la trésorière visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Ils approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2016.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Le conseil municipal réunit sous la présidence de Yannick CONGRAS, délibère sur le compte administratif 2016 présenté par Karine MICHOT, maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, après le retrait du maire, le conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte du Compte Administratif 2016 se présentant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent reporté	5 151,97 €	7 961,21 €
Déficit reporté		€
Recettes de l'exercice	54 015,93 €	39 619,00 €
Dépenses de l'exercice	30 645,97 €	78 353,37 €
RESULTAT EXERCICE 2016	23 369,96 €	-38 734,37 €
RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2016	28 521,93 €	-30 773,16 €
Solde Restes à réaliser		
RESULTAT NET DE CLOTURE 2016	28 521,93 €	-30 773,16 €

- ***AFFECTATION DU RESULTAT***

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constate que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 28 521,93 € et un déficit cumulé d'investissement de 30 773,16 € et constate l'absence de restes à réaliser en section d'investissement. Le Conseil Municipal constatant le besoin de financement en investissement décide à l'unanimité qu'il y lieu d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement à l'article 1068 soit 28 521,93 €

### ***QUESTIONS DIVERSES***

- Madame La Maire rappelle la course d'Eole qui aura lieu à Feings et Fougères sur Bièvre dimanche 26 mars 2017
- Madame La Maire rappelle l'inauguration de la plaque du « square des Combattants d'Afrique du Nord » qui aura lieu samedi 8 avril 2017 à 15h
- Organisation de bureaux de vote des élections présidentielles et législatives : les derniers créneaux horaires libres sont pourvus.